

PROJET

ASSO

CIATIF

DE LA CROIX-ROUGE
FRANÇAISE

« Au coin de la rue comme au cœur des crises mondiales... »



« Au coin de la rue comme au cœur des crises mondiales... »

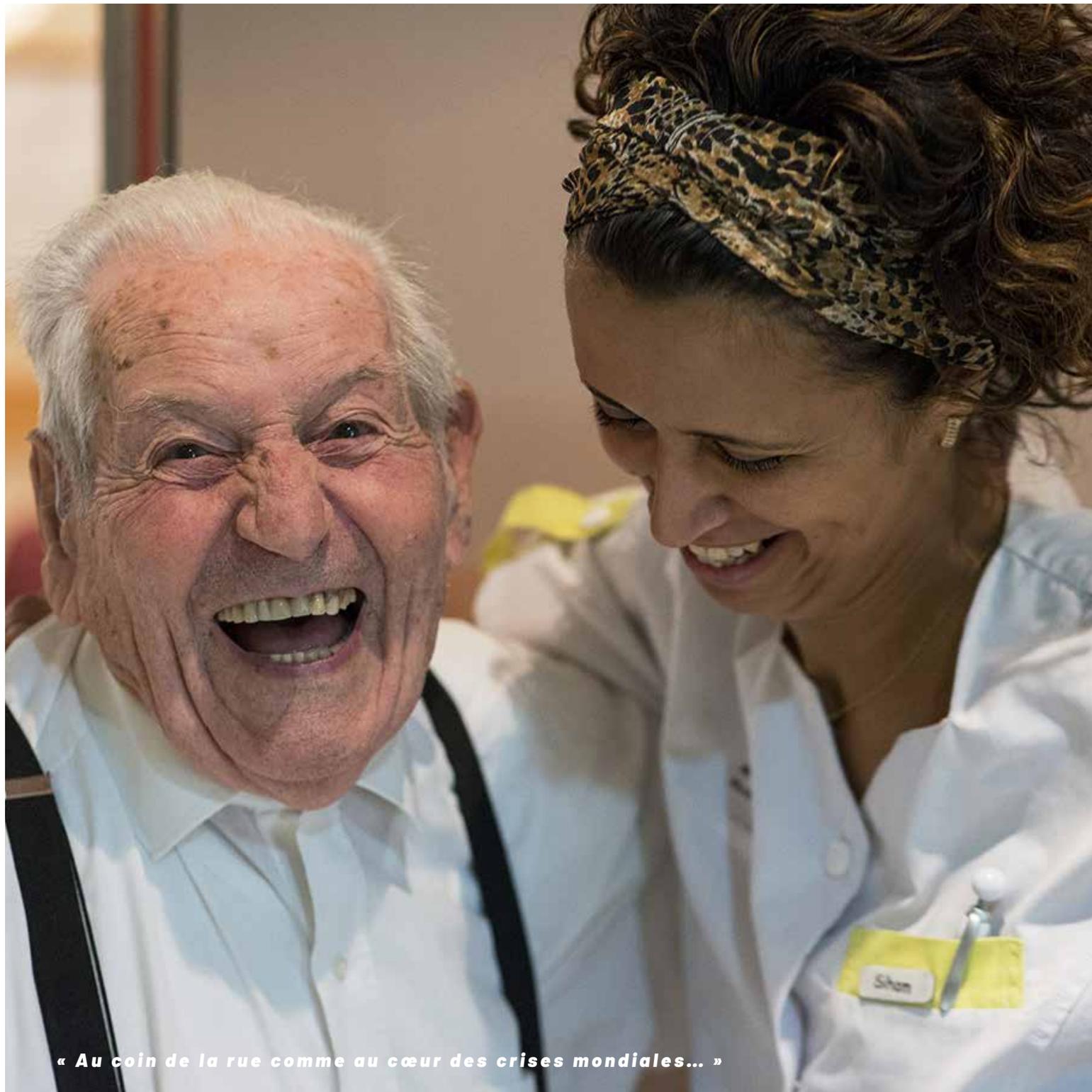
*Ce projet associatif a été adopté lors de la 76^e assemblée générale de la Croix-Rouge française le 25 septembre 2020. Il est le fruit d'une année d'ateliers et de consultations qui ont rassemblé plus de **16 000 participants : volontaires bénévoles et salariés, personnes accompagnées, étudiants, donateurs et partenaires publics et privés.***

*Ce texte commun de référence définit **notre identité, notre raison d'être et notre projet commun.** Il dit ce que nous sommes, ce que nous voulons faire ensemble et comment nous devons le faire.*

Il rassemble tous les volontaires bénévoles et salariés ainsi que toutes les composantes de la Croix-Rouge française. Il s'adresse à toutes les personnes qui veulent mieux la connaître, la soutenir ou la rejoindre.

Afin d'assurer l'unité et l'efficacité de la Croix-Rouge française, il sert de cadre pour l'élaboration de nos stratégies, pour le développement d'initiatives locales et des projets d'établissements.





« Au coin de la rue comme au cœur des crises mondiales... »

C E Q U E

N O U S

S O M M E S

...



CE QUE NOUS SOMMES...

✦ La Croix-Rouge est née de la volonté d'agir pour et avec les autres. De la volonté d'hommes et de femmes qui se sont associés pour prendre soin sans distinction des blessés de guerre, puis, sans condition, de tous les blessés de la vie.

✦ Héritiers de Henry Dunant et de ses millions de successeurs à travers le monde, nous refusons le sommeil de l'indifférence et réinventons inlassablement ces gestes humanistes fondateurs : accueillir, protéger et relever.

✦ Au coin de la rue comme au cœur des crises mondiales les plus violentes, les volontaires

de la Croix-Rouge portent un emblème protecteur. Connue de tous, la croix rouge sur fond blanc est synonyme de refuge, de santé, de **neutralité**, d'**impartialité**, de confiance et de trait d'union entre les personnes. En un mot : d'**humanité**.

✦ Nous partageons cet emblème et ces principes avec des millions de volontaires au sein d'un Mouvement mondial, qui rassemble le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les 191 sociétés nationales Croix-Rouge ou Croissant-Rouge dans chacun des États signataires des Conventions de Genève et la Fédération internationale qui sou-

tient et coordonne l'ensemble des sociétés nationales (FICR). Avec elles, nous partageons un statut d'auxiliaire des pouvoirs publics: tout en étant **une association libre de ses choix et attachée à son indépendance**, nous sommes **partenaire des pouvoirs publics** dans le champ humanitaire.

❖ Association d'intérêt général, plateforme d'innovation sociale et gestionnaire d'établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux et de formation, la Croix-Rouge s'adresse à tous, mais elle porte **une attention particulière à ceux qui n'ont plus de solution**. Fidèle à son histoire, elle **rassemble sans discrimination toutes les per-**

sonnes qui partagent ses valeurs et qui veulent contribuer à son projet au service du bien commun. Nous **développons le pouvoir d'agir à tous les âges**, en proposant des parcours d'engagement adaptés aux capacités et aux envies de chacun.

❖ Bénévoles, salariés et donateurs, nous sommes les **volontaires** de la Croix-Rouge dans l'**unité** d'un engagement commun. Avec nos étudiants, nos partenaires et les personnes que nous accompagnons, nous formons **une communauté accueillante et rassurante**, en réponse au climat de défiance qui mine le lien social.



CE QUE NOUS SOMMES...

❖ Si l'urgence sanitaire et sociale est notre premier métier, la résilience des populations est notre objectif. Il s'agit de renforcer la capacité des personnes et des populations exposées à des vulnérabilités, des catastrophes ou des crises, à y faire face, à s'adapter, à se relever et à retrouver une vie digne et autonome.

❖ Pour servir la résilience des populations, nous devons assurer la résilience de notre organisation, pour garantir à nos acteurs des moyens d'actions efficaces, notamment en période de crise.

❖ Nous construisons un modèle économique et social solide, per-

formant et juste, en assurant sa durabilité et en limitant les impacts environnementaux de nos activités.

❖ Dans le cadre de ce projet associatif, nos priorités sont régulièrement évaluées au sein de stratégies cohérentes, définies par nos instances de gouvernance nationales et inspirée par les innovations et les expériences locales les plus efficaces.

❖ Le déploiement opérationnel de nos activités s'accompagne au plus près des territoires dans le respect du principe de subsidiarité.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

« La Croix-Rouge française agit pour protéger et relever sans condition les personnes en situation de vulnérabilité et construire, avec elles, leur résilience. »



« Au coin de la rue comme au cœur des crises mondiales... »

CE QUE
NOUS
VOULONS
FAIRE
ENSEMBLE...



CE QUE NOUS VOULONS FAIRE ENSEMBLE...

✦ Notre engagement humanitaire **intemporel** se décline différemment selon les circonstances, les besoins et risques sociaux propres à **chaque époque** et à **chaque territoire**.

✦ Le 21^e siècle pourra être le temps du recul des souffrances humaines et de l'émergence de **nouveaux modèles** de solidarité, d'éducation, de consommation et de production **plus justes** et **plus respectueux** de la **personne humaine** et de **son environnement**.

✦ Mais les années qui viennent seront d'abord marquées par quatre risques qui se nourrissent entre eux :

- **Les conséquences des changements climatiques rapides** qui

menacent l'humanité, bouleversent la biodiversité et aggravent les vulnérabilités.

- **Les conséquences de l'accélération des ruptures technologiques et économiques**, qui aggravent la précarité et les inégalités sanitaires et sociales, accentuent les fractures éducatives, culturelles et territoriales.

- **Les conséquences de l'intensification des crises** et des catastrophes naturelles, industrielles, et sanitaires.

- **Les conséquences de la complexification des enjeux démographiques et politiques**, qui entraînent l'augmentation des violences sociales, physiques, verbales et psychologiques.

❖ Ces conséquences frappent d'abord et plus fort les personnes qui cumulent les fragilités et qui n'ont pas les moyens de s'en protéger. Il existe un lien fort entre les meurtrissures de la planète et les vulnérabilités humaines, et les unes comme les autres sont aggravées par l'indifférence.

❖ Les volontaires de la Croix-Rouge française de métropole, d'Outre-mer et à l'international se mettent en ordre de marche pour faire face à ces conséquences et imaginer de nouvelles solutions.

TOUT COMMENCE PAR L'ACCUEIL

❖ Chaque personne en situation de vulnérabilité qui pousse la porte

de la Croix-Rouge doit y trouver un accueil inconditionnel, une écoute bienveillante et une réponse adaptée à ses besoins.

❖ Lorsque la Croix-Rouge n'est pas la mieux placée pour y répondre, elle se donne les moyens de l'orienter vers d'autres acteurs publics ou privés. Elle développe en conséquence des partenariats opérationnels et des dispositifs d'information pour renforcer l'accès aux droits. Face à la complexité des besoins, nous devons agir avec d'autres acteurs publics, associatifs et privés. Il n'est pas possible de tout faire et chaque territoire a des besoins spécifiques.



CE QUE NOUS VOULONS FAIRE ENSEMBLE...

NOS TROIS COMMUNAUTÉS D'ACTION

✦ Afin de répondre efficacement aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité et pour construire, avec elles, leur résilience, la Croix-Rouge française regroupe et coordonne ses activités bénévoles et salariées en France et à l'international au sein de trois communautés d'action cohérentes et articulées entre elles :

Prévention et formation

✦ La Croix-Rouge est un acteur de la prévention et de la santé. Elle prépare aux gestes et aux comportements qui permettent de se protéger soi-même et de protéger les autres. Elle donne aux

populations les moyens d'anticiper et de faire face aux situations de crises, en développant l'entraide de proximité.

✦ La Croix-Rouge est un acteur de l'éducation. Elle forme des personnels de santé compétents et humains. Pour contribuer à la citoyenneté de demain, elle diffuse, notamment dans les établissements scolaires, les principes du droit international humanitaire (DIH) et les valeurs de solidarité, d'inclusion, de non-discrimination et de bienveillance réciproque.

Secours et mise à l'abri

✦ La Croix-Rouge contribue à l'accueil, au secours, au répit et à la mise à l'abri de toute personne

en situation d'urgence sociale, de crise ou de catastrophe, naturelle, sanitaire ou climatique.

✚ Au cœur de ces situations de détresse, ses volontaires apportent **humanité** et **savoir-faire**, notamment au sein de réseaux et de postes de secours, de maraudes, de conciergeries solidaires, de structures d'hébergement d'urgence, d'établissements prodiguant des soins immédiats aux plus vulnérables, et ils proposent **des solutions innovantes** lors des **crises inédites**.

Retour à l'autonomie et insertion

✚ La Croix-Rouge accompagne les **victimes de crises** et d'acci-

dents de la vie pour leur permettre de reconstruire progressivement leur vie personnelle et sociale. Elle apporte une attention particulière **au soutien à la parentalité** ainsi qu'**au rétablissement et au maintien des liens familiaux** qui sont essentiels au développement de la personne.

✚ Pour assurer le retour durable à **l'autonomie des personnes en situation de vulnérabilité**, la Croix-Rouge agit en faveur de **l'insertion par l'activité et par l'emploi**. Elle développe des **dispositifs de protection et d'accompagnement** à destination des **personnes en perte d'autonomie**, notamment en raison d'un **handicap** ou du **vieillessement**.



CE QUE NOUS VOULONS FAIRE ENSEMBLE...

✦ Pour chacune de ces communautés d'action, nous mettons en place des parcours d'engagement et de formation innovants et adaptés aux nouveaux besoins, afin de faire évoluer les compétences de nos volontaires, au-delà des savoir-faire dont ils disposent déjà.

✦ Nous définissons à tous les niveaux de l'association des cadres d'action communs. Ils permettent d'assurer la solidarité et la complémentarité entre nos activités bénévoles et nos établissements, au quotidien et dans des situations de crise, de développer le sentiment d'appartenance et de renforcer l'efficacité et la pertinence de nos actions.

✦ Dans chacune de ces communautés d'action, nous apportons une attention particulière à la recherche et à l'innovation pour être aux avant-postes de la connaissance de ces besoins et renforcer l'efficacité de nos réponses adaptées à chaque territoire. Pour cela, nous sommes à l'écoute de la parole des personnes que nous accompagnons et de celles qui les accompagnent, pour évaluer avec elles les besoins auxquels nous voulons répondre.

✦ Toutes nos actions s'appuient sur les principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et nous conduisons une réflexion approfondie et continue sur les consé-

quences éthiques des évolutions techniques et réglementaires qui touchent nos activités.

✚ Parce que nous voulons également agir sur les représentations et peser sur les choix sociaux, nous déployons une diplomatie humanitaire auprès des décideurs publics et privés, pour témoigner de ce que nous voyons sur le terrain, porter la voix des personnes que nous accompagnons et proposer des solutions nouvelles. Cette action par la parole est un devoir qui s'inscrit dans le respect du principe de neutralité, qui oblige tous les volontaires de la Croix-Rouge à s'abstenir de prendre part aux hostilités et controverses d'ordre politique, religieuses ou idéologiques.

✚ Le respect de ce principe d'action est essentiel pour sauvegarder la confiance de tous et nous garantir l'accès en tout temps et en toutes circonstances aux personnes les plus vulnérables. A la prise de parole publique, nous privilégions le dialogue direct avec les décideurs, dans le respect de la confidentialité des informations qui nous sont confiées. Dans un souci d'efficacité, la Croix-Rouge peut être amenée à s'associer à d'autres acteurs qui partagent ses valeurs et s'affichent comme neutres, pour porter une parole commune. La neutralité active n'est pas l'indifférence et doit faire l'objet d'une pédagogie pour être comprise de tous.





« Au coin de la rue comme au cœur des crises mondiales... »

COMMENT
NOUS
AGISSONS ...

COMMENT NOUS AGISSONS...

18

❖ Notre capacité à déployer nos actions dépend de la confiance des parties prenantes au projet associatif de la Croix-Rouge : volontaires, publics accompagnés, donateurs, partenaires, médias et grand public, car **tous les citoyens qui s’y reconnaissent ont vocation à rejoindre notre association.**

❖ Dans une société de défiance entre les individus et vis-à-vis des institutions et de la réalité elle-même, la Croix-Rouge doit tenir **un rôle de tiers de confiance** pour **contribuer à l’apaisement**, au **renforcement du lien social** et **pouvoir accéder aux publics et aux situations les plus inaccessibles.**

❖ Aussi, nos modalités d’action doivent toutes avoir pour but de sauvegarder la confiance des parties prenantes.

UNE DÉMOCRATIE ASSOCIATIVE VIVANTE ET APAISÉE

❖ La gouvernance associative s’exerce sur l’ensemble des activités de la Croix-Rouge. Elle est assurée par **des élus responsables et formés**, qui prennent les **décisions stratégiques**, s’assurent de leur mise en œuvre et **en rendent compte auprès de l’ensemble des parties prenantes.** La Croix-Rouge encourage la prise de responsabilité pour tous et notamment pour les

plus jeunes. Nous développons des mécanismes de consultation réguliers et accessibles, afin d'associer l'ensemble de nos parties prenantes aux décisions qui les concernent.

LA PROXIMITÉ

✦ Notre maillage territorial est une force et nous la mettons au service de la résilience des territoires. Pour soutenir l'action de terrain, nous assurons un accompagnement déconcentré de nos activités et simplifions au maximum les procédures pour faciliter l'engagement de nos volontaires. Nous réinventons nos présences sur le terrain pour les adapter aux réalités de chaque

territoire. Nous développons des dispositifs mobiles pour intervenir en priorité au plus près des personnes les plus abandonnées et des publics les plus marginalisés. Avec les décideurs publics et privés, nous entretenons des relations de confiance exigeantes pour témoigner des besoins des personnes en situation de vulnérabilités et promouvoir nos actions et nos principes.

L'EXEMPLARITÉ

✦ Nous protégeons notre emblème en étant irréprochables. Nous assurons la qualité uniforme de nos actions sur les territoires et la bienveillance des publics



COMMENT NOUS AGISSONS...

que nous accompagnons. Nous apportons un soin tout particulier à la redevabilité due à nos donateurs et à nos partenaires. Nous développons la culture de l'évaluation afin d'assurer l'amélioration continue de nos activités, ainsi qu'une culture de la maîtrise des risques, notamment pour prévenir la fraude et les abus. Nous assurons, à tous les niveaux, une gestion rigoureuse et transparente de nos comptes et de nos ressources. Nous mettons en place un modèle d'organisation souple et innovant ainsi que des modèles économiques et sociaux durables et équitables. Nous veillons à réduire l'impact environnemental de nos activités.

Nous conduisons une réflexion éthique approfondie sur les évolutions techniques et réglementaires qui touchent nos activités. Pour mieux prendre soin des autres, nous sommes attentifs à la bienveillance et au bien-être de nos volontaires bénévoles et salariés, en assurant des cadres d'action sûrs, justes et professionnels, dans un climat de collaboration apaisé et bienveillant.

L'INNOVATION

✦ Fidèles à notre histoire, nous plaçons l'innovation au cœur de notre développement pour renforcer la performance opérationnelle, sociale et économique de

nos activités. L'innovation nous permet de développer **notre capacité d'adaptation** et de **réinventer nos réponses**. Nous développons des partenariats nationaux et territoriaux en complémentarité avec d'autres acteurs. Nous valorisons **la liberté d'entreprendre des volontaires de la Croix-Rouge** pour répondre aux spécificités des territoires, dans le cadre des orientations stratégiques de l'association.

LA PARTICIPATION

✚ Avec les personnes que nous accompagnons, nous formons **une communauté d'entraide**. Nous considérons chacune d'elles comme **une personne autonome**,

capable de choisir et d'être **actrice de son propre parcours**. Nous plaçons **la liberté de choix au cœur des dispositifs de réponse**, que nous adaptons à la réalité de chacun et de chaque territoire. C'est une question de respect de la dignité des personnes mais aussi d'efficacité de nos dispositifs.



Ce projet associatif engage tous les volontaires et toutes les composantes de la Croix-Rouge française.

Le volontariat rassemble bénévoles et salariés dans un engagement commun. Il s'exprime par la participation aux actions de la Croix-Rouge française, par l'adhésion à ses valeurs, à son projet associatif et aux projets d'établissements qui en découlent.

Dans un monde instable et mouvant, il est notre boussole commune.

Par-delà la diversité de nos territoires, de nos activités, de nos origines et de nos opinions, nous sommes unis par la force de notre emblème.

Il nous protège et nous le protégeons, en nous engageant dans une action humanitaire et sociale exemplaire, neutre, impartiale et indépendante, pour mettre le pouvoir de l'humanité au service de la protection, du relèvement et de la résilience des personnes vulnérables.

SERVICES ADMINISTRATIFS

CAMPUS CROIX-ROUGE FRANÇAISE
21, RUE DE LA VANNE - CS 90070 92126 - MONTRouGE CEDEX
TÉL. : 00 33 (0)1 44 43 11 00

www.croix-rouge.fr

SIÈGE SOCIAL

98, RUE DIDOT 75694 PARIS CEDEX 14



croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS